

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
DE KOUTIALA

EE --- 05



CONTRAT N°2024.....

DRMP-KLA

RELATIF A L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE 265 TABLES BANCS (DEUX PLACES)
POUR LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE AU
COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KOUTIALA

PROCEDURES DE PASSATION : conformément à l'Arrêté n°2020-1560/MEF-SG du 22 avril 2020, portant modification de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ses textes d'application.

TITULAIRE : G.MLC GENERAL MEUBLE CHERIF ;

NIF : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58, Compte Bancaire : BNDA :
N° ML043 05200 200003000011-96, Tel : 76 36 58 30/67 32 87 98,

MONTANT : Dix Sept Millions Deux Cent Soixante Seize Mille Six Cent Soixante Quinze
(17 276 675) francs CFA TTC.

DELAID'EXECUTION : Soixante (60) jours

DATE D'APPROBATION :

DATE DE NOTIFICATION :

IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget National

Section : 914/914 - Prog.2.041 - Chapitre : 22 - 3-2000-0527-011-035036

Imputation : 60-6-9-03 - Exercice 2024

G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF

NIF : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58, Compte Bancaire :

BIM-SA : N° ML041 05218 025140615101-70, Tel : 76 36 58 30/67 32 87 98,

ACTE D'ENGAGEMENT

A Monsieur le Directeur Régional du Budget de Koutiala
Monsieur,

Je soussigné, Mr., Mamadou Cherif OUATTARA

Agissant au nom et au compte de l'Entreprise **G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF**,

Numéro d'identification fiscale : 035001854Y, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58

Faisant élection de domicile à Koutiala route de Segou, Tel : 76 36 58 30/67 32 87 98.

Après avoir examiné toutes les clauses du contrat et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité toutes les clauses du contrat relatif à l'achat et la livraison de de 265 tables bancs (deux places) pour les ordres d'Enseignement Fondamental et Secondaire au compte de l'Académie d'Enseignement de Koutiala ; et tels que précisés dans le cahier des Spécifications Techniques et le Devis Estimatif,

Je me soumetts et m'engage à exécuter le contrat conformément à ses clauses pour la somme ferme et non révisable de : Dix Sept Millions Deux Cent Soixante Seize Mille Six Cent Soixante Quinze (17 276 675) francs CFA-FFC.

Je m'engage à commencer et à terminer toutes les livraisons de 265 tables bancs (deux places) énumérées dans le présent contrat dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de réception de la notification du contrat.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent contrat feront l'objet de virement au compte bancaire, N° ML043 05200 200003000011-96, ouvert à la BNDA au nom de : l'Entreprise : **G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF**.

Fait à Koutiala, le 15/05/.....2024

SIGNATURE ET CACHET DU TITULAIRE



ARTICLE 12 : LOCALISATION DES PRESTATIONS

Les 265 tables bases (deux places) objet du présent contrat, sont à livrées à l'Académie d'Enseignement de Koutiala.

Article 13 : REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le présent contrat est conclu toutes taxes comprises.

Article 14 : APPROBATION DU CONTRAT

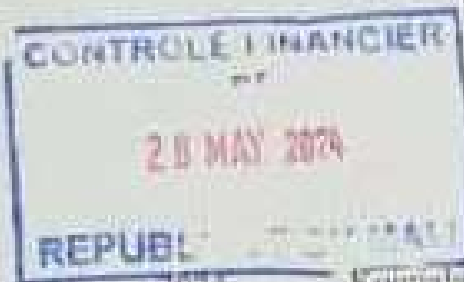
Le présent contrat relatif à l'achat et à la livraison de 265 tables bases (deux places) pour les ordres d'Enseignement Fondamental et Secondaire au compte de l'Académie d'Enseignement de Koutiala, conclu entre la Direction régionale du Budget de Koutiala et l'Entreprise **G.M.C GENERAL MEUBLE CHERIF**, Numéro d'identification fiscale : 035001854V, RCCM-MA-KLA-2009-B-10-58, le présent contrat est passé, conformément à la procédure de la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte, en application des dispositions de l'Arrêté N° 2020-1560 /MEF-DG du 22 avril 2020, portant modification de l'Arrêté n°2015-3721 du 22 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604P-RM du 25 Septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés Publics et des délégations de service public), pour un montant soit un montant de Dix Sept Millions Deux Cent Soixante Seize Mille Six Cent Soixante Cinq (17 276 675) Francs CFA TTC, financé par le Budget d'Etat, exercice 2024 à hauteur de 100 % et un délai d'exécution de Soixante (60) jours, ne sera définitif qu'après approbation de l'Autorité Compétente.

Lu et accepté par
LE FOURNISSEUR



Koutiala, le 15/05/ 2024

Vu
LE CONTROLEUR FINANCIER



Koutiala, le 2024

Conclu par
LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET



Koutiala, le 17/05/ 2024

Approuvé par
LE DIRECTEUR DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KOUTIALA



Koutiala, le 2024

Enregistré,
AU SERVICE DES IMPOTS

DE: 630818P

ENREGISTRE A KOUTIALA

LE 31-05-2024

A VOI 2024